

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 11 avril 2025



Vous avez 16 ans et cherchez un premier job avec du sens ? Pensez au Bafa, avec une aide de la Caf d'au moins 200€ !

En 2023, près de 50 000 jeunes, soit 7,7 % de plus qu'en 2022*, ont décroché le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur, porte d'entrée pour être animateur dans les centres de loisirs ou les colos. Grâce à l'aide de la Caf, jusqu'à 200€ et plus selon le département, cette possibilité d'accéder à un premier job, des compétences pratiques et un CV enrichi devient plus facile d'accès. Pour tout savoir, rendez-vous sur les sites caf.fr et jeunes.gouv.fr.

Accessible dès 16 ans, le BAFA permet de vivre une première expérience professionnelle dans l'animation auprès d'enfants et d'adolescents. Une fois la formation accomplie, une aide nationale de 200 €, sans conditions de ressources, est versée en une fois, [sur demande](#).

Elle peut être plus importante selon la Caf (pour en savoir plus, consultez caf.fr après avoir indiqué votre code postal en page d'accueil), et complétée par une aide de sa mairie, du département ou de la région, les comités d'entreprise (CSE), les missions locales...

+ d'infos sur caf.fr : [CAF - Une aide de 200 € pour passer le Bafa](#), et dans Vies de famille, le magazine de la Caf : « [Le Bafa, un précieux sésame pour un job saisonnier](#) »

D'autres aides disponibles pour les jeunes : départs en vacances, Passcolo, Points d'Accueil Ecoute Jeunes, prime d'activité...

Retrouvez l'ensemble des aides et démarches pour accéder aux aides disponibles :

- dans le dernier [Guide des prestations 2025](#) ;
- sur le compte insta dédié : [Cafjeunes \(@cafjeunes\)](#) • Photos et vidéos [Instagram](#) » ;
- la bande dessinée « [Avec Sam, démarches administratives réussies !](#) »
- sur les vacances et le Pass Colo dans le communiqué « [Les aides aux vacances, c'est parti !](#) »



*Source : publication de l'INJEP : « [Les diplômés des brevets d'aptitude aux fonctions d'animateurs](#) »

Contacts Presse

Virginie RAULT - 07 78 95 49 90

Julien PRADINES - 06 15 95 78 79

presse@cnafr.fr

Suivez notre actualité sur [@cnafr_actus](#)

Depuis 1945, les Allocations familiales sont au service des familles.

En versant des aides financières et en orientant les individus sur leurs droits, les Caf soutiennent chacun à tous les moments de leur vie. Ainsi, elles accompagnent 13,5 millions d'allocataires et couvrent 32,7 millions de personnes dont 13,9 millions d'enfants. En accompagnant les acteurs de l'action sociale sur le terrain, les 101 Caisses et leurs 3 300 points d'accueil partout en France contribuent à réduire les inégalités sociales et territoriales.